



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2587
2 mars 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



PHOTO THÈQUE ROUGE JMB

Les cheminots sont attaqués, une riposte est nécessaire

Sans-papiers
**Les grèves
continuent**

page 3

Salaires
**Il faut les
augmenter!**

pages 6, 11 et 14

Syrie
**L'hypocrisie des
grandes puissances**

page 16

SNCF : une offensive contre l'ensemble du monde du travail

Contre les cheminots, Macron a choisi l'affrontement brutal. D'abord par l'ampleur de l'offensive, même si celle-ci n'est pas nouvelle.

Année après année, suppression de postes après suppression, les cheminots ont vu leurs conditions de travail se dégrader. Ils ont vu la sous-traitance et la précarité s'étendre et leur charge de travail augmenter, au nom de la compétitivité. Comme tous les autres travailleurs, ils ont aussi dû reculer sur leurs droits à la retraite. Mais Macron veut aller bien au-delà. En supprimant leur statut et en les obligeant à être transférés aux opérateurs privés sous peine de mutation ou de licenciement, Macron veut faire table rase de leurs droits.

Et il y a la méthode. En recourant aux ordonnances, comme il l'a fait pour casser le Code du travail, Macron joue la provocation. En s'en prenant ainsi à une fraction du monde du travail qui a la réputation de se mettre en grève plus facilement, il veut prouver à la bourgeoisie, d'un côté, et aux travailleurs, de l'autre, qu'il est capable de balayer toute résistance ouvrière.

Dans ce bras de fer, ce ne sont pas seulement les cheminots qui jouent gros, c'est aussi l'ensemble du monde du travail. Pour nous tous, salariés et usagers de la SNCF, l'enjeu ne se limite pas à la suppression de lignes secondaires et à l'augmentation des tarifs. C'est aussi et surtout une question de rapport de force politique entre le monde du travail et la bourgeoisie et son gouvernement.

La force des cheminots, leur nombre, leur rôle essentiel dans la société et leur combativité ont toujours été un facteur important de ce rapport de force global, une sorte d'arme de dissuasion contre les politiques antiouvrières.

En 1995, les cheminots avaient fait ravalier à Juppé non seulement sa réforme des régimes spéciaux de retraite mais aussi une bonne partie de son plan contre la Sécurité sociale. Le souvenir de cette défaite cuisante hante encore les politiciens.

Exactement comme Margaret Thatcher l'a fait en Grande-Bretagne avec les mineurs en 1984, Macron veut, au travers des cheminots, donner une leçon à l'ensemble de la classe ouvrière et dégager la voie pour de nouvelles attaques: la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique, le passage aux capitalistes de pans entiers des services de l'État

et une nouvelle casse des retraites.

Macron veut sa guerre contre les cheminots. Il joue les fiers-à-bras et son arrogance s'exprime comme jamais. C'est ce que font tous les boxeurs quand ils montent sur le ring. Une fois que les coups partent, c'est une autre histoire. Juppé en 1995 ou même de Gaulle en 1968 ont fait l'expérience que, face à la force des travailleurs en grève, le pouvoir est forcé de reculer.

Mais, pour se lancer dans le combat et le gagner, les cheminots ont besoin du soutien de l'ensemble des travailleurs. Cela commence par tordre le cou à toutes les âneries sur les « privilèges » des cheminots. Être guichetier, manœuvre, chef de quai ou technicien n'a rien d'une sinécure, pas plus que de conduire des trains la nuit, les week-ends, sans pouvoir rentrer dormir chez soi.

« Je ne peux pas avoir d'un côté des agriculteurs qui n'ont pas de retraite, et de l'autre avoir un statut cheminot et ne pas le changer », a déclaré Macron au Salon de l'agriculture. Le gouvernement met tous les problèmes de la SNCF sur le dos du statut des cheminots, et voilà qu'il serait aussi responsable de la situation des paysans les plus pauvres ! Toute cette démagogie n'a qu'un but : diviser les travailleurs.

Oui, en résistant, les cheminots ont conservé certains de leurs droits. Comme n'importe quels exploités, ils ont raison de se défendre contre la cupidité des futurs patrons du rail.

Aujourd'hui, les cheminots n'ont d'autre choix que de se préparer à la grève. Et, pour vaincre, elle devra durer le temps qu'il faut. Ce n'est une partie de plaisir pour personne, et sûrement pas pour les usagers. Mais les problèmes qu'une telle grève posera ne sont rien en comparaison des reculs qui nous attendent tous si Macron et la bourgeoisie ont les mains libres.

Il faut donc souhaiter que cette mobilisation soit la plus large et la plus forte possible. Il faut souhaiter que les cheminots se lancent dans le combat et qu'ils se battent avec la fierté de ceux qui n'ont pas volé leur pain.

Et il faut tout faire pour qu'ils ne restent pas seuls dans l'arène. Il faut que les cheminots reçoivent le soutien moral et actif de tous. Pour que le monde du travail inverse la vapeur contre le grand patronat, il faut que Macron subisse une défaite et ravale sa morgue antiouvrière.

Au sommaire

SNCF	
	
Une riposte nécessaire	4
Fermeture des petites lignes : les grosses ficelles du gouvernement	5
Ateliers TGV-Paris-Sud-Est : la mobilisation continue	5
Grande-Bretagne : le chemin de fer privatisé, vache à lait des capitalistes	5
LEUR SOCIÉTÉ	
Front national : la quête de la mangeoire	6

CSG : qui sont les retraités aisés ?	6
Salaires : il faut les augmenter !	6
Sans-abri : recensés mais toujours à la rue	7
	
Immobilier : Paris pour les riches	7
Écoles : contre les fermetures de classes	7
Orsay : étudiants en lutte	7
Assurance chômage : le patronat à la manœuvre	10

Auvergne : agriculteurs en colère	10
Cooperl - Lamballe : pas très ragoûtant	10
DANS LE MONDE	
Italie : les élections et ce que le patronat en attend	8
Allemagne : après les grèves dans la métallurgie	8
République démocratique du Congo : manifestations réprimées	9
	

Sahel : l'impérialisme français continue sa guerre	9
Syrie : le massacre continue	16
8 mars : journée internationale pour les droits des femmes	16
Salvador : Teodora Vasquez a été libérée	16
Marseille : une manifestation réussie	16
ENTREPRISES	
Legrand - Limoges	11
La Poste - Rennes	11
Bureaux de poste Saint-Brieuc	11
Aliancys - Compiègne	12
Solocal - Boulogne Billancourt	12
Accident ferroviaire de Dudelange	12

Ligne C du RER : accident grave évité de peu	12
PSA - Saint-Ouen	13
PSA - Mulhouse	13
	
Arsenal de Lorient	13
Air France : grève pour les salaires	14
Hospices civils de Lyon : un mois de grève aux urgences	15
Clamecy : contre la fermeture des urgences de nuit	15

Travailleurs sans papiers : les grèves continuent

Depuis le 12 février, 161 travailleurs sans papiers sont en grève pour leur régularisation, soutenus par la CGT. Ces grévistes sont répartis dans sept entreprises en Île-de-France.

À Event Thai, un traiteur chinois dans le Val-de-Marne où il y a 14 grévistes sénégalais, les presque cent salariés de l'entreprise, en majorité chinois, travaillent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le rendement est très soutenu, pour produire en permanence des plateaux de nems, raviolis ou bouchées, entre autres. La salle de pause est trop petite pour accueillir tout le monde en même temps, et de toute façon la pause est variable, c'est-à-dire pratiquement inexistante pour tout le monde. Le salaire des travailleurs sans papiers est inférieur au smic et reste le même, qu'ils travaillent de jour, de nuit ou le week-end.

Un simple appel téléphonique ou un SMS, et il faut rappliquer.

La plupart travaillent avec les papiers d'autres salariés, les « alias ». Cet alias touche sur son compte en banque le salaire à la place du camarade, puisque celui-ci s'est déclaré sous son nom. Libre à l'alias de redonner le salaire ou pas, en totalité ou pas, au camarade sans papiers. Souvent l'alias demande à être rémunéré en échange du prêt de son identité, la somme pouvant atteindre 400 euros par mois. Une fois retirée cette somme, le loyer de la chambre de foyer, et l'argent pour aider la famille au pays, il ne

reste plus grand-chose pour vivre.

Alors, ces camarades grévistes d'Event Thai étaient très contents et fiers, après quinze jours d'occupation des locaux, de voir leurs patrons céder et remplir tous les Cerfa ainsi que les attestations de concordance d'identité nécessaires pour constituer le dossier à déposer pour un titre de séjour.

L'occupation des locaux d'Event Thai continue, en attendant une nouvelle discussion entre la délégation CGT représentant les 161 grévistes des 7 entreprises occupées, le ministère du Travail et celui de l'Intérieur. La mobilisation n'est donc pas terminée et elle continuera tant que les 161 grévistes n'auront pas tous obtenu satisfaction. Ils vivent ici, ils bossent ici, ils restent ici!

Correspondant LO

Metz : manifestation de solidarité

Près de 300 manifestants ont dénoncé samedi 24 février à Metz les conditions inhumaines dans lesquelles sont mis à l'abri les demandeurs d'asile, après le démantèlement du bidonville de Metz-Blida où des centaines de migrants étaient parqués.

Près de 200 jeunes gens ont été hébergés dans les

locaux désaffectés du lycée Poncelet de Metz, transformé en abri de nuit. 170 personnes, uniquement des familles, ont été logées à l'ancienne école maternelle des Bois à Guénange, entassées à 20 par salle dans des conditions indignes. Cet hébergement n'est prévu que le temps de la période hivernale. Après, les migrants se

retrouveront à nouveau à la rue.

La manifestation était organisée par le Comité mosellan de lutte contre la misère et avait reçu le soutien d'associations et de partis, dont Lutte ouvrière. « Liberté de circulation et d'installation pour tous ! » a été scandé dans les rues de Metz.

Étienne Hourdin



La manifestation devant la cathédrale de Metz.



Les salariés de l'Ofpra et de la CNDA devant le Conseil National.

Ofpra : en grève contre le projet de loi Collomb

Une partie des employés de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) étaient en grève le 21 février, le jour de la présentation du projet de loi Collomb qui vise à criminaliser encore plus les migrants et à les dissuader de venir en France. Ils se joignent à la grève qui était déjà en cours à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

L'Ofpra est l'instance qui instruit les demandes d'asile des migrants et décide de leur accorder ou non le statut de réfugiés, théoriquement en fonction de la convention de Genève de 1951. L'an dernier, 100 000 demandes ont été faites, et seulement un gros tiers des décisions rendues étaient positives.

Les obstacles auxquels sont confrontés les demandeurs sont nombreux. Pour les franchir, il faut apprendre très vite les étapes de la procédure et les délais. La demande d'asile doit être rédigée en français, alors que les demandeurs sont nombreux à ne pas le maîtriser, sans parler de la peur qu'inspire le passage obligé en préfecture.

Pour instruire les dossiers, les agents de l'Ofpra doivent faire des recherches sur la situation d'origine du demandeur d'asile et prendre soin d'étudier leurs récits. C'est tout cela que le projet de loi de Collomb vise à rendre quasi impossible. Une mesure du texte réduit de 1 mois à 15 jours la procédure pour les migrants n'ayant pas déposé leur demande dans les 90 jours suivant leur entrée en France, ceux qui ont utilisé un nom d'emprunt ou ceux qui viennent de pays considérés comme sûrs. Cela concerne près de la moitié des demandes d'asile. Mais ce délai de 15 jours est intenable. Il est vécu par de nombreux agents comme la mise en place d'une justice expéditive, d'autant que le

projet de loi prévoit de réduire également à 15 jours le délai du recours auprès de la CNDA.

Toutes ces mesures ne pourront qu'aggraver l'arbitraire et l'injustice de ce que vivent ces hommes et ces femmes qui fuient des pays où ils ne peuvent pas vivre. Elles n'ont qu'un seul but : les dissuader de demander l'asile, les forcer à la clandestinité et à l'expulsion. Les agents de l'Ofpra qui ont fait grève ont voulu montrer qu'ils n'acceptent pas cette inhumanité.

Thomas Baumer

AGENDA

Fêtes régionales

Maisons-Alfort

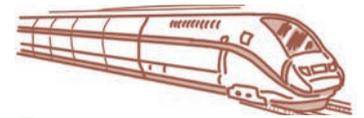
Samedi 10 mars à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé à Maisons-Alfort (94)

Creil

Samedi 17 mars à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul

Montbéliard

Samedi 17 mars à partir de 16 heures
La Roselière (Halle polyvalente)



Dans nos bulletins SNCF

Les charlatans

Depuis les années 1980, les gouvernements et la SNCF ont fait passer les effectifs cheminots de 252 000 à 146 000. C'est cette hémorragie, combinée aux économies sur le matériel, qui a rendu une gigantesque partie du réseau obsolète, ce qui entraîne désormais pannes et retards.

Aujourd'hui, les responsables de cette saignée osent reprocher cette situation aux cheminots. Ils sont dignes des médecins de Molière : faux-savants et vrais fossoyeurs.

Propos bovins

Au Salon de l'agriculture, Macron a déclaré : « *Je ne veux pas avoir d'un côté des agriculteurs qui n'ont pas de retraite et de l'autre avoir un statut cheminot et ne pas le changer.* »

Mais ce sont les Leclerc, Besnier et autres capitalistes de l'agroalimentaire, amis de Macron, qui pressent les petits agriculteurs, certainement pas le statut des cheminots.

Démagogie à toute vapeur

Macron a aussi répondu à un cheminot qui le prenait à partie : « *Vous n'avez pas le même rythme que mon grand-père qui était cheminot.* »

C'est justement par les luttes que les générations de cheminots ont limité la journée de travail, imposé des repos pour éviter les accidents de travail et de circulation.

Le rêve de Macron, c'est de revenir à toute vapeur au 19^e siècle.

Qui sont les privilégiés ?

Le gouvernement et les journalistes tentent de présenter les cheminots comme des privilégiés, sous prétexte qu'ils ont la garantie de l'emploi.

D'une part, la SNCF ne se prive pas de licencier pour faute grave chaque année plusieurs dizaines de cheminots, sans parler de tous ceux qu'elle refuse de commissionner au bout de la période d'essai d'un an.

Et en quoi est-ce un privilège de travailler toute son existence, les dimanches ou la nuit, pour un salaire bien souvent de moins de 2 000 euros ? Les privilégiés, ce sont les actionnaires, les banquiers qui vivent de leur capital, pas ceux qui vivent difficilement de leur travail.



Une riposte nécessaire

Le 26 février, Edouard Philippe, le Premier ministre, a lancé son plan d'attaque contre les cheminots. Sans surprise, il a repris la quasi-totalité des préconisations du rapport Spinetta qu'il avait commandé. L'application de ce plan représenterait un recul considérable pour les cheminots.

Derrière la disparition programmée du statut, il y a tout d'abord le permis de licencier à grande échelle. Ce statut, agité comme un chiffon rouge, ne garantit certainement pas l'emploi à vie, puisque de nombreux cheminots sont licenciés chaque année pour faute individuelle ou poussés à la démission. Mais il interdit à la SNCF les licenciements collectifs. C'est justement de tels plans de licenciement que préparent gouvernement et patronat dans les années à venir, dans les ateliers menacés de fermeture, dans les guichets et dans tous les corps de métier avec l'externalisation de nombreuses tâches et l'abandon de milliers de kilomètres de lignes. Et si la précarité existait déjà, le gouvernement veut la généraliser, plonger n'importe quel travailleur du rail dans l'insécurité du lendemain, le soumettre à la loi du profit et à l'arbitraire patronal.

Derrière la disparition du statut, il y a aussi celle de la réglementation du travail. Face aux innombrables accidents de travail et de circulation, les cheminots avaient imposé, par la lutte, d'abord aux compagnies privées puis à la SNCF, des repos compensateurs minimaux, une limitation de l'amplitude de la journée de travail, de la durée de conduite par exemple. Philippe veut balayer ces maigres protections et n'appliquer, aux nouveaux embauchés, que le Code du travail... qu'il continue de démolir de l'autre main.

Une attaque frontale

Parallèlement, Philippe confirme le transfert obligatoire des cheminots, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire, en cas de perte de marché par la SNCF. L'entreprise reprenneuse pourrait alors imposer sa propre réglementation du travail, régressive, aux cheminots concernés.

Et puis partout, le plan gouvernemental propose de généraliser la polyvalence, de changer l'organisation du travail, en particulier par l'augmentation du travail de nuit. Il propose aussi d'accélérer les suppressions d'emplois, par l'instauration de plans de départs volontaires pour les uns et l'intensification du travail pour les autres.

C'est bien avec la peau des cheminots, que l'équipe Macron-Philippe, marchant main dans la main avec la direction de la SNCF, veut doper les profits présents et futurs du patronat ferroviaire.

Depuis la publication du rapport Spinetta et encore davantage après les annonces du plan gouvernemental, dans les ateliers, les gares et les dépôts, les discussions sont incessantes. La gravité de l'attaque ne laisse aucun doute.

L'indignation est générale devant la campagne présentant les cheminots comme des privilégiés. De la même façon, de nombreux cheminots sont offensés par l'impudence des politiciens et des journalistes qui osent mettre sur leur dos retards et incidents alors qu'usagers

et cheminots sont victimes des suppressions massives d'effectifs et du manque de matériel et d'investissement depuis 30 ans.

Le gouvernement tente de diviser les cheminots entre ceux qui ont le statut et le garderont, et ceux qui ne l'ont pas. Mais si de nombreux travailleurs ne sont pas au statut, mais en CDI, ou appartiennent à des entreprises sous-traitantes, bon nombre savent que tous sont visés, dans ce plan d'attaque contre les salaires, les emplois et les conditions de travail. Le recul des uns entraînera inévitablement le recul des autres. Il faut réagir ensemble.

Plus que la décision de légiférer par ordonnances, qui a fait réagir certaines directions syndicales et des parlementaires, c'est le contenu des attaques en lui-même qui révolte les cheminots. Et ils savent que ce n'est certainement pas par les discussions et prétendues négociations qu'ils obtiendront quoi que ce soit. La seule chose qui peut inquiéter le gouvernement, c'est la mobilisation des travailleurs.

Il faut se préparer à une

grève dure. D'ores et déjà des cheminots, même parmi ceux qui n'ont jamais fait grève, s'y déclarent prêts.

À la suite de l'annonce des ordonnances, plusieurs syndicats ont adopté lundi 26 février un discours combatif, Laurent Brun, secrétaire de la fédération CGT Cheminots déclarant : « *Pour faire plier le gouvernement, il va sans doute falloir un mois de grève.* » Même la CFDT Cheminots, qui a soutenu et signé les précédentes réformes, se disait favorable à une « *grève reconductible à partir du 14 mars* ». Mais, réunies le mardi 27, les fédérations ont jugé pour l'heure urgent... d'attendre et de se caler sur le calendrier de discussions du gouvernement, lui redonnant l'initiative.

C'est donc la journée du 22 mars, où une manifestation nationale des cheminots est organisée en même temps que celle de la fonction publique qui, pour l'heure, constitue la première riposte appelée par la CGT, Sud-Rail et l'UNSA. Il faut qu'elle soit massive par le nombre de grévistes, dans les assemblées et dans la rue.

Christian Bernac

Nos lecteurs nous écrivent : à propos de la retraite des cheminots

J'ai été embauché à la SNCF en août 1980 comme agent d'entretien des voies à l'échelon le plus bas. Je suis ensuite devenu ouvrier polyvalent, en contact avec un produit de décapage des pièces de moteurs (le trichloréthylène). Cela m'a valu une infection du sang qui fut la cause par la suite de plusieurs débuts de septicémie. En novembre 1986, j'ai été muté aux ateliers de Châtillon. J'y ai exercé la fonction de remiseur-dégarreur

(manœuvres des TGV sur le site) jusqu'à mon départ à la retraite en juin 2014, à l'âge de 56 ans, après 40 annuités de cotisation.

En fin de carrière, mon salaire moyen mensuel atteignait 2 200 euros toutes primes comprises, pour une activité en équipes (3x8), et trois dimanches sur cinq travaillés. Ma pension mensuelle de retraite est actuellement de 1 489 euros.

Un retraité de la SNCF, pas du tout privilégié !

TER : petites lignes et grosses ficelles

Dans son discours détaillant son plan d'attaque contre les cheminots, le Premier ministre a fait mine de reculer sur un point : la fermeture des petites lignes. Mais à y regarder de plus près, ce n'est qu'un faux semblant.

Le rapport Spinetta préconisait la fermeture pure et simple des lignes jugées non pertinentes, les petites lignes drainant peu de passagers et peu de trains quotidiens. Dans l'esprit d'un Spinetta, la pertinence d'une ligne ne se juge pas du point de vue du service public – ces lignes sont indispensables pour les habitants de ces territoires – mais du seul point de vue de la rentabilité.

Cette proposition avait suscité, à juste titre, l'indignation des associations d'élus et d'usagers des transports. C'est la raison pour laquelle Édouard Philippe a fait mine de reculer sur ce

terrain, en déclarant lundi : « Je ne suivrai pas le rapport Spinetta sur ce point. » Et d'ajouter : « On ne décide pas la fermeture de 9 000 km de lignes depuis Paris. »

Sauf que, si on ne le décide pas depuis Paris, on peut bien le décider ailleurs – c'est-à-dire dans les régions. Ces lignes relèvent pour la plupart du TER, ce qui signifie qu'elles sont financées par les conseils régionaux. Et le rapport Spinetta a donné la recette pour convaincre les régions de les fermer elles-mêmes. En effet le rapport déplore que les redevances payées par les régions pour utiliser le réseau ferré ne prennent

pas en compte le coût complet des infrastructures – une partie de ce coût restant, hors Île-de-France, à la charge de l'État. Solution de Spinetta : augmenter la redevance que payent les régions. Et d'ajouter non sans cynisme : « Si le coût complet était couvert par les redevances, chaque fermeture de ligne réduirait d'autant le montant des redevances payées. »

Il y a fort à parier que le gouvernement va forcer les régions à assumer la décision de fermer ces petites lignes et l'impopularité qui en découlera, en leur imposant des conditions financières qu'elles ne pourront pas tenir.

C'est une raison de plus, pour tous les usagers, de soutenir les luttes que les cheminots mèneront contre les projets du gouvernement.

Pierre Vandrille



Les grévistes de Paris-Conflans.

Ateliers TGV – Paris-Sud-Est : la mobilisation continue

Mi-février, deux débrayages avaient eu lieu dans le Technicentre Sud-Est européen (TSEE) divisé en deux sites. D'une part, contre la fermeture annoncée du site de Villeneuve-Saint-Georges et, d'autre part, contre les nouveaux roulements intenablement imposés sur le site de Paris-Conflans.

À Paris-Conflans, une soixantaine de travailleurs ont à nouveau débrayé dans la nuit du jeudi 22 février, car la deuxième mouture des roulements n'est pas plus acceptable que la précédente. La direction propose de travailler deux semaines de nuit et une semaine de journée (soit une semaine avec quatre, puis cinq nuits d'affilée) avec des contreparties salariales qui ne peuvent pas remplacer les repos supprimés, et qui de plus sont ridicules.

Cette fois, les cheminots

n'ont souhaité s'adresser qu'au directeur d'établissement, qui a dû sortir de son lit à 3 h 30 du matin pour écouter les avis des travailleurs de nuit sur leurs roulements. Il a cherché à limiter la grève en proposant de ne discuter qu'avec deux représentants de chaque atelier, alors que les autres salariés reprendraient le travail car, en période de grands départs, la SNCF a besoin de ses TGV.

En cas de refus de la proposition, tout le monde serait mis en absence irrégulière ! Mais il n'a pas été plus écouté. L'équipe de matinée, arrivée à 6 heures, a pris le relais de la grève durant quelques heures.

De nouvelles discussions sont prévues entre les syndicats et la direction sur les roulements. En tout cas, les cheminots savent comment faire pour obtenir l'attention du directeur.

Correspondant LO

À Reims : non à la suppression des contrôleurs !

Le 10 décembre dernier, les cheminots de Champagne-Ardenne s'engageaient dans un mouvement de grève contre la suppression des contrôleurs dans les trains express régionaux.

Cette mesure, déjà mise en œuvre dans certaines régions, est d'abord une attaque contre les cheminots, dont elle réduit les effectifs. Mais elle conduit aussi à une dégradation de la situation pour les usagers, car les contrôleurs n'ont pas pour seule fonction de vérifier les billets. Ils sont aussi à même d'intervenir en cas d'incident ou d'accident, ce que ne peut pas faire le conducteur bloqué aux commandes du train.

La grève s'est poursuivie jusqu'au 21 février, avec deux journées de mobilisation par semaine. Si elle n'a

pas réussi à faire reculer la direction sur son projet global, elle a cependant permis le passage de quatre CDD en CDI. Par ailleurs, des garanties ont été acquises concernant la présence de contrôleurs sur certaines lignes ou certains horaires.

Pour autant, le mécontentement est encore présent, notamment chez les agents de conduite dont les nouveaux roulements les amènent à faire des semaines pouvant atteindre 70 heures. Un préavis de grève a de nouveau été déposé à ce sujet. Si l'on ajoute à cela les attaques contenues dans la réforme Spinetta, nul doute que les cheminots ont tout intérêt à défendre leurs intérêts et que d'autres combats vont être menés.

Correspondant LO



Le TER Le Tréport-Beauvais.

Grande-Bretagne : le chemin de fer privatisé, vache à lait des capitalistes

Le gouvernement Macron ose prétendre que la privatisation des chemins de fer dans les autres pays a été bénéfique. L'exemple de la Grande-Bretagne montre exactement l'inverse.

Depuis la privatisation de 26 lignes de voyageurs, les prix des billets ont augmenté en moyenne de 23 % en valeur réelle (déduction faite de l'inflation). Actuellement, un banlieusard londonien habitant à 50 km de son travail dépense chaque mois 13 % du salaire moyen pour payer son transport. Pour une distance équivalente, les chiffres correspondants

sont de 2 % en France, 3 % en Italie, 4 % en Allemagne et 5 % en Espagne.

La subvention globale de l'État aux chemins de fer privatisés s'élève à environ 4,6 milliards d'euros, 50 % de plus qu'avant la privatisation en valeur réelle. Ce chiffre comprend les dépenses d'infrastructure. Les dividendes payés par les compagnies privatisées à leurs actionnaires représentent environ un tiers des subventions qu'elles reçoivent de l'État. Autrement dit, ce sont les fonds publics qui paient les dividendes.

Voici pour finir un exemple de « l'efficacité » du réseau anglais privatisé : en 2017, la Southern Rail, en partie administrée par l'entreprise française Keolis, a enregistré 101 000 retards ou annulations sur un total de 242 000 trajets pour l'ensemble du pays, toutes lignes confondues. Il s'agit là du chiffre le plus élevé depuis la privatisation.

Cadeaux aux capitalistes et désorganisation du secteur, voici le triste bilan de la privatisation en Grande-Bretagne.

Ariane Zahar

Front national: la quête de la mangeoire

En pleine préparation du congrès du Front national prévu à Lille les 10 et 11 mars, Marine Le Pen a fait la tournée des fédérations de son parti pour présenter ce qu'elle annonce comme une « véritable révolution culturelle ».

Plusieurs ténors de la galaxie FN ont d'ailleurs tenu à profiter de cette période pour montrer qu'ils existaient toujours. Faute de pouvoir venir lui-même semer le trouble au congrès, Le Pen père a sorti le premier tome de ses Mémoires, où il revendique, entre autres, haut et fort l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. Partie faire son show devant des conservateurs aux États-Unis, la nièce Marion Maréchal-Le Pen s'est rappelée aux bons souvenirs de chacun comme prétendante à la succession de sa tante.

Pour permettre aux membres de son parti, ainsi qu'à son électorat, d'espérer enfin que le FN accède au pouvoir, Marine Le Pen propose un changement de nom. Ce ravalement de façade aurait ainsi pour vertu de présenter un visage moins marqué par les sorties ouvertement racistes et parfois antisémites du père, et de rompre avec un passé trop marqué à l'extrême droite. L'un des objectifs est d'aboutir à de nouvelles alliances avec une partie de la droite. Ce n'est d'ailleurs que la continuation de la politique du FN entre les deux tours de l'élection présidentielle, où Marine Le Pen avait fait un pacte avec le souverainiste Dupont-Aignan, lui faisant miroiter le poste de Premier ministre en cas de victoire. Le Front national aspire à se dédramatiser encore plus, pour accéder au pouvoir et y servir les intérêts de la bourgeoisie.

Le changement de nom ne changera évidemment strictement rien au caractère profondément antiouvrier de ce parti. Même s'il bénéficie dans une partie de l'opinion populaire d'un certain crédit, surtout du

fait de ne pas s'être encore compromis en participant au pouvoir, le Front national n'en est pas moins entièrement au service des possédants. S'il continue de faire mine de s'apitoyer sur le sort des petites gens pour obtenir leurs suffrages, il n'a en réalité que le plus grand mépris pour le sort des classes populaires.

Face aux destructions d'emplois menées tambour battant par le patronat, au manque de logements pour les classes populaires, aux galères de la vie quotidienne engendrées par la politique du gouvernement qui sabre dans tous les budgets utiles à la population, le Front national présente les migrants comme responsables de tous les problèmes. En visant les migrants, le FN cherche d'abord à exonérer les vrais responsables que sont les patrons licencieurs et l'État à leur service. Cette démagogie divise les travailleurs et les affaiblit pour se défendre face à leurs exploités.

Le fait pour le FN de se présenter comme le garant de la souveraineté nationale prétendument menacée, un jour par l'Europe, un autre par les migrants ou par la concurrence étrangère, le fait de prétendre que la solution serait de s'unir derrière le drapeau tricolore, contribue à mettre les salariés à la remorque du patronat, à les soumettre à ses intérêts.

Contre ce poison nationaliste, le monde du travail ne pourra défendre son droit à l'existence qu'en reprenant le chemin des luttes pour ses intérêts propres, qu'en retrouvant une véritable conscience de classe.

Gilles Boti



CSG: qui sont les retraités aisés ?

Les attaques du gouvernement envers les retraités ont pris toute leur réalité au début du mois de février, avec le versement des premières pensions de l'année 2018, les premières affectées de l'augmentation de 1,7% du taux de CSG.

Un retraité qui touchait jusqu'alors 1 231 euros se retrouve maintenant avec 1 204 euros, soit 27 euros de moins chaque mois, c'est-à-dire des revenus amputés de 324 euros à la fin de l'année. Pour le gouvernement,

il appartient à la catégorie des retraités aisés, ceux à qui Emmanuel Macron demande de faire un effort pour compenser la baisse de la cotisation chômage et la suppression de la cotisation maladie des salariés du secteur public. Un discours indécent, digne de ces valets de la bourgeoisie!

Pire, si c'est possible : alors que Bruno Le Maire avait assuré que « les plus modestes ne seraient pas touchés », en fixant le seuil de cette modestie à 1 200 euros

par mois, c'est en réalité le revenu fiscal qui est pris en compte. Le plafond de ressources est alors de 1 840 euros pour un couple. Donc, si mari et femme perçoivent chacun 950 euros, ou que l'un bénéficie d'une retraite de 1 100 et l'autre de 800 euros, ils devront payer la hausse de la CSG. Avec leurs 1 900 euros par mois pour vivre à deux, ils font partie des retraités « aisés », il leur faudra faire un effort... Révoltant!

Sophie Gargan

Salaires: il faut les augmenter!

Le gouvernement a prétendu augmenter les salaires en supprimant les cotisations sociales salariales. Cela s'est traduit par une hausse de quelques euros, qu'il a d'ailleurs fait payer aux retraités. Les patrons, de leur côté, prévoient d'augmenter les salaires de 2% en moyenne cette année après plus de dix ans de quasi-blocage au nom de la crise.

Dans un certain nombre d'entreprises, l'argument ne passe

plus, d'autant qu'un certain nombre d'entre elles ont des carnets de commandes pleins et des résultats en hausse de plus de 10%.

Des grèves comme dans tout Air France le 22 février (voir page 14), des débrayages ont lieu pour revendiquer des hausses de salaire. Ainsi, sur le site de l'entreprise aéronautique d'Aubert et Duval dans l'Ariège, des travailleurs ont fait huit jours de grève pour une augmentation de 50 euros. À Limoges, chez Legrand, les travailleurs se mobi-

lisent pour réclamer une hausse générale des salaires supérieure à 1,5%, alors que leur entreprise a vu son résultat net progresser de 13,2% et que les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 5,8%. Ce sont aussi les travailleurs de Vinci autoroutes, une des sociétés privées qui gèrent des autoroutes, qui ont fait grève ce week-end pour obtenir des augmentations de 50 euros minimum.

Les prix augmentent, les profits des entreprises augmentent. Les salaires, eux aussi, doivent augmenter!

Inès Rabah



Lisez **Lutte de classe**

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 190 (mars 2018) :

- SNCF: une attaque contre tous les travailleurs
- Le harcèlement sexuel dans les entreprises, fléau de l'exploitation capitaliste
- Les agriculteurs, victimes de la jungle capitaliste
- Tunisie: le mécontentement social explose
- Grande-Bretagne: la résistible ascension de la précarité
- Capitalisme vert: le profit labellisé « écolo »

Prix : 2,50 euros – Envoi contre 5 timbres à 0,80 euro

Sans-abri : recensés mais toujours à la rue !

Lors de la « nuit de solidarité », vendredi dernier, des bénévoles diligentés par la mairie de Paris ont recensé le nombre de sans-abri dans la capitale. Il y aurait au minimum 3 624 sans-abri à Paris, dont 2 025 dorment dans la rue, les autres trouvant refuge dans les lieux publics, des gares, le métro ou des parcs. Seules 672 personnes sont hébergées de manière très provisoire dans des gymnases.

De l'avis des bénévoles et des organisateurs du recensement, seules les personnes effectivement à la rue ont été dénombrées. Il faut ajouter toutes celles qui avaient trouvé refuge dans des parkings, des halls d'immeuble, dans des tentes.

Rien qu'à Paris, il manque au minimum 3 000 places d'hébergement d'urgence. Et les conséquences sont dramatiques. Le collectif des Morts de la rue a publié que depuis le 1^{er} janvier, vingt personnes sont mortes en Île-de-France dont 12 à Paris.

Cette réalité inhumaine n'a pas empêché Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de

la Cohésion des territoires, d'exprimer tout son mépris envers les pauvres en affirmant le 30 janvier au micro de France Inter que « c'est à peu près une cinquantaine d'hommes isolés en Île-de-France [qui dorment dehors], pour être très précis ».

Quant au recensement des logements vides qui pourraient permettre d'assurer un hébergement correct et durable à ceux qui en ont besoin, il a été fait depuis longtemps !

Mais pour autant, ni la mairie de Paris, ni le gouvernement n'envisagent la réquisition de ces logements vacants. Ce serait pourtant possible et indispensable.

Aline Urbain



Le 23 février, sur les quais du canal de l'Ourcq, à Paris.

Immobilier : Paris pour les riches

Le secteur de l'immobilier est florissant. En 2017, 968 000 maisons et appartements ont été vendus, selon l'association des notaires de France, soit 120 000 de plus qu'en 2016. Les prix sont en hausse et les ventes sont de plus en plus rapides. Et cela ne devrait pas cesser de sitôt.

Les records sont à Paris et dans sa banlieue. Dans la capitale, les prix ont augmenté de 8,6%. L'augmentation est même de 10% dans les arrondissements

les moins chers, 19^e et 20^e. Même les familles ayant des revenus plus élevés que les classes populaires sont donc à leur tour chassées de Paris et se reportent sur la banlieue, où les prix de l'immobilier augmentent en conséquence, en particulier dans les quartiers touchés par l'extension du réseau du métro.

Les prix des locations suivent. Même le secteur HLM est très cher. Quant au secteur privé,

il est carrément inabordable pour des salaires ouvriers. La spéculation est à l'œuvre. Comme dit un notaire, la hausse nourrit la hausse.

Les prix et la spéculation expliquent aussi que 16,4% des appartements parisiens soient inoccupés, pendant que des milliers de personnes sont obligées de vivre à la rue.

C'est la logique capitaliste dans toute son absurdité.

Vincent Gelas

Écoles : contre les fermetures de classes

Manifestations devant les rectorats, occupations d'écoles par les parents, grèves : partout dans le pays, ces dernières semaines, enseignants et parents s'organisent pour protester contre les fermetures de classes. En effet, au début du mois de février ont été dévoilées les prévisions de carte scolaire, c'est-à-dire les prévisions de fermetures et d'ouvertures de classes pour la prochaine rentrée scolaire.

Blanquer, le ministre de l'Éducation, joue la comédie de l'homme sage et optimiste. Il avance des chiffres de créations de postes, applaudit à sa réforme de dédoublement des CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire, se félicite en un mot de la situation qui, selon lui, « marque la priorité accordée à l'école primaire, où s'opère l'acquisition des savoirs fondamentaux ». Il reste plus discret sur la baisse de 10% des postes offerts au concours pour devenir professeur des écoles et botte en touche sur le nombre de fermetures de classes dans tous les départements.

Dans le Loiret, 43 fermetures de classes sont envisagées (pour seulement

18 ouvertures). Dans le Tarn, il est question de fermer 62 classes. Dans la Somme, ces fermetures seraient au nombre de 36. Ce ne sont que quelques exemples. Les écoles en milieu rural sont touchées, mais pas seulement, contrairement à ce qu'avancent par démagogie certains représentants de la droite. En région parisienne, 420 classes seraient menacées de fermeture. D'après le principal syndicat de l'enseignement du premier degré, le SNUIPP, 70 départements seraient en état d'alerte. Il faut ajouter à ce tableau noir le fait que beaucoup de ces classes fermées le sont en maternelle, alors que celles-ci jouent un rôle essentiel pour l'apprentissage de la lecture et de

l'écriture en CP, dont le ministre dit se préoccuper tout spécialement.

Les différents rectorats avancent tous les mêmes arguments pour justifier ces fermetures : il y aurait une baisse démographique. Cet argument n'est utilisé que dans un sens car, lorsqu'il y a une hausse du nombre d'enfants scolarisés, les moyens supplémentaires ne suivent pas pour autant. Ce serait aussi pour permettre les dédoublements des niveaux CP/CE1 en zone d'éducation prioritaire, un argument utilisé également pour justifier les diminutions de moyens dans les lycées professionnels, dans les lycées généraux ainsi qu'au collège, rien que ça !

En réalité, la politique gouvernementale est de prendre d'un côté pour colmater les brèches ailleurs, et au bout du compte d'augmenter de plus en plus le nombre d'élèves par classe. Une politique visant surtout à faire des économies et qu'il faut continuer à combattre.

Aline Rétesse

Orsay : étudiants en lutte

Les étudiants de STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de l'université de Paris-Sud Orsay ont manifesté à plus de 250 mercredi 21 février.

Les problèmes de salles qui ne sont pas assez nombreuses ou trop petites sont récurrents. Il arrive même bien souvent à des étudiants de devoir quitter une salle au milieu d'un cours afin de laisser la place à d'autres.

Les infrastructures sportives se détériorent. Certains bâtiments sont des préfabriqués depuis plusieurs années. Les installations sont dispersées sur trois départements (les Yvelines, l'Essonne et les Hauts-de-Seine), ce qui contraint les étudiants à se déplacer sans cesse, notamment avec une voiture s'ils souhaitent respecter les horaires. La piscine du

Centre sportif universitaire de Châtenay-Malabry ayant été fermée l'été dernier, ils se retrouvent à pratiquer la natation à la piscine d'Orsay dans un bassin extérieur, même en plein hiver.

Pour assurer tous les cours, il manque plus de 24 postes d'enseignants. Le personnel administratif en nombre insuffisant compte une secrétaire en moyenne pour 268 étudiants, au lieu de 70 pour un fonctionnement normal.

Ce mouvement fait écho à d'autres mobilisations qui ont eu lieu à Rennes et Brest notamment. Alors, les étudiants en STAPS d'Orsay en lutte montrent la seule voie à suivre : augmenter les moyens matériels et humains pour accueillir tous les étudiants dans de bonnes conditions.

Correspondant LO



Italie : les élections et ce que le patronat en attend

« Contre le racisme et le fascisme » : tel était le mot d'ordre des manifestations organisées samedi 24 février dans de nombreuses villes italiennes à l'appel des partis de la gauche de gouvernement, alors que la campagne pour les élections législatives du 4 mars touchait à sa fin. Mais cette campagne aura d'abord été marquée par les surenchères racistes et antimigrants de la droite et de l'extrême droite.

Dans l'affaire de Maccratta, au début février, après que des immigrants nigériens ont semblé-t-il assassiné une jeune Italienne et qu'un jeune admirateur du fascisme est sorti dans la rue pour mitrailler au hasard des passants noirs, les représentants de la droite et de l'extrême droite ne se sont pas pressés de désavouer ce dernier. Mais la gauche représentée par le Parti démocrate de Renzi, au gouvernement depuis quatre ans, ne s'est pas non plus pressée de riposter aux diverses manifestations des racistes

ou même des fascistes revendiqués. Et, si ceux-ci peuvent se sentir encouragés, la politique gouvernementale de ces dernières années et la dégradation sociale qui en résulte y sont pour beaucoup.

Le gouvernement Renzi, aujourd'hui remplacé par Gentiloni, est celui qui a lancé le jobs act, une loi travail en version italienne, qui a encore facilité les licenciements et généralisé la précarité. Comme le Parti socialiste en France, le Parti démocrate a mené une politique au service du grand patronat et des banques. Il

a déçu et mécontenté l'électorat de gauche, au point que les sondages le donnent maintenant comme largement déconsidéré.

En revanche, à la veille de ces élections, la coalition de la droite et de l'extrême droite semblait sûre d'approcher les 40% de voix nécessaires pour obtenir la majorité absolue. On trouve en son sein Forza Italia, le parti de Berlusconi qui, bien qu'inéligible après ses nombreuses condamnations, n'en continue pas moins de se présenter comme son leader. Il est en concurrence avec la Ligue de Matteo Salvini, autrement dit l'ex-Ligue du Nord, qui ne fait plus campagne pour l'autonomie du nord de l'Italie. La Ligue se présente maintenant comme un parti prêt à gouverner au niveau national, depuis cette capitale qu'elle accusait il n'y a pas si longtemps d'être Rome la

voleuse suçant les ressources du Nord industriel.

Après avoir à ses débuts exercé sa démagogie contre les Méridionaux, la Ligue de Salvini montre cependant sa constance dans le racisme, en ciblant de préférence les migrants et en accusant le gouvernement de laxisme pour les avoir laissés débarquer dans le pays. Il est vrai qu'il trouve encore une concurrence du côté de Fratelli d'Italia (Frères d'Italie), le parti néofasciste de Giorgia Meloni, mais aussi de CasaPound et de Forza nuova, deux partis ouvertement fascistes qui ont dernièrement remporté quelques succès.

Cependant, si cette coalition de la droite et de l'extrême droite n'atteignait pas les 40%, elle ne serait pas en état de gouverner et il faudrait alors compter avec le Mouvement cinq étoiles (M5S), le parti lancé il y a quelques années par le comique Beppe Grillo. Crédité de 30% des voix, il n'a plus rien de ce parti qui organisait des *vaffa-days*, des journées pour dire aux politiciens, dans le plus pur style Grillo, d'aller « se faire enc... ». Il est aujourd'hui représenté par Luigi Di Maio, semillant arriviste au visage de jeune premier. Celui-ci ne laisse passer aucune occasion de dire sa disponibilité à gouverner, voire de faire des ouvertures au Parti démocrate ou à la Ligue de Salvini. Il n'oublie pas non plus de déclarer, à l'égal d'un Berlusconi ou d'un Salvini, qu'il faut renvoyer tous les migrants clandestins.

Le M5S continue sans doute d'apparaître comme le parti ayant dénoncé la politique et la corruption des

partis de gauche comme de droite, et susceptible d'apporter quelque renouveau. Il profite en cela de la désorientation des travailleurs et des couches populaires qui, lorsqu'ils ne se tournent pas vers l'abstention, ne voient pas pour qui ils pourraient bien voter. Mais on peut se demander pendant combien de temps un Di Maio pourra faire illusion.

Il est vrai qu'à la gauche de la gauche on trouve aussi les listes Potere al popolo (le Pouvoir au peuple) constituées notamment par le parti de la Refondation communiste et Sinistra rivoluzionaria (la Gauche révolutionnaire), cette dernière étant impulsée par deux organisations trotskystes. La presse et les médias ne font évidemment rien pour donner une visibilité à ces listes. Il reste donc qu'entre Parti démocrate, M5S et coalition de droite, le grand patronat et les banques peuvent se sentir assurés que de ces élections sortira un personnel politique prêt à servir leurs intérêts. S'ils s'inquiètent d'une possible instabilité politique, c'est d'abord une façon de faire pression dès maintenant sur les uns et les autres de ces partis pour que, quoi qu'il arrive, ils se dépêchent de mettre en place un gouvernement.

La Confindustria, la confédération patronale, a d'ores et déjà prévenu qu'elle attend du nouveau gouvernement, dans les prochaines années, des dizaines de milliards de subventions. Les travailleurs sont ainsi prévenus qu'eux n'ont vraiment rien à en attendre, à moins qu'ils ne mettent rapidement en avant leurs exigences, dans les entreprises et dans la rue.

André Frys



La manifestation du 24 février à Trieste.

Allemagne : après les grèves dans la métallurgie

En avril, les salaires seront augmentés d'environ 4,3% dans la métallurgie et l'électronique en Allemagne, du moins pour les travailleurs en CDI. L'accord conclu entre le syndicat de branche IG Metall et le patronat prévoit en outre des primes fixes une fois par an. Mais cet accord ne s'applique tel quel que pour le land de Bade-Wurtemberg, avec ses nombreuses usines automobiles. Dans les autres régions, les augmentations seront sans doute un peu plus basses.

Après plus d'un mois d'agitation et de débrayages organisés par IG Metall, et en l'absence d'accord, le mouvement a passé une vitesse supérieure, avec une grève de 24 heures à laquelle ont participé un demi-million de travailleurs. Ils auraient pu être encore plus nombreux, mais le syndicat a choisi les 280 entreprises qui ont participé

à cette grève. Les ouvriers qui auraient aimé faire grève mais n'étaient pas dans l'une des entreprises choisies n'en avaient donc pas le droit.

Quoi qu'il en soit, les patrons se sont plaints du coût de la grève : 620 millions d'euros pour ces seules 24 heures. Puis ils ont lâché du lest sur les salaires, ce qu'ils n'auraient jamais cédé sans ce mouvement.

Il y aura donc 4,3% d'augmentation, les prochaines négociations ne pouvant légalement avoir lieu avant mars 2020. IG Metall revendiquait aussi le droit, pour un certain nombre de travailleurs, de se mettre individuellement à 28 heures par semaine, en se payant ce temps partiel.

Le patronat, après avoir là aussi poussé des cris, a finalement accepté et s'en est servi pour avancer ses propres pions. Il a obtenu ce qu'il cherche à imposer depuis longtemps : en contrepartie des 28 heures, le patron a le droit d'obliger des secteurs entiers à travailler... 40 heures par semaine pendant deux ans. Cela signifie davantage de flexibilité, la fin de facto des 35 heures, et aussi une

individualisation encore plus grande des situations, salaires et temps de travail.

Malgré le caractère très encadré de la mobilisation impulsée par le syndicat, et au-delà du résultat, ce qui reste vraiment positif est l'expérience de la grève, qui pour beaucoup est une première.

En Allemagne de l'Ouest, cela faisait plus de trente ans qu'IG Metall n'avait pas appelé à une grève de cette ampleur, touchant autant d'entreprises, se contentant ces dernières années de débrayages de quelques heures. Face à un patronat arrogant, qui a parlé de revendications démesurées avant d'attaquer en justice la légitimité de la grève, des centaines de milliers de travailleurs ont fait entendre

leur ras-le-bol contre les conditions de travail qui s'aggravent, les cadences, l'alternance entre chômage partiel et heures supplémentaires, la précarité, les salaires qui ne suivent pas.

La revendication des 28 heures, qui paraissait farfelue, était peu reprise, mais beaucoup étaient tout simplement contents de faire grève, de défiler dans les rues, d'être devant le portail plutôt qu'à l'intérieur de l'usine, de prendre le temps de discuter et d'échanger avec les collègues d'autres ateliers, d'autres usines. Une expérience importante car, face à la rapacité patronale, tôt ou tard elle resserrera.

Alice Morgen



Des policiers tirent des gaz lacrymogènes sur des manifestants à Kinshasa, le 21 janvier 2018.

République démocratique du Congo : manifestations réprimées

En République démocratique du Congo, des manifestations contre le président Joseph Kabila, interdites par le gouvernement, ont été réprimées par l'armée qui a tiré sur la foule, faisant des morts.

Déjà en décembre 2016 l'armée avait tué des dizaines de manifestants qui réclamaient le départ de Kabila. Il avait dû alors promettre la tenue de nouvelles élections. Mais, bien décidé à rester à la présidence qu'il occupe depuis 2001, il n'avait pas respecté le protocole signé avec l'opposition en 2017 et ses proches continuaient à occuper tous les postes. Les élections furent une fois de plus repoussées... à fin 2018, alors

que le mandat présidentiel de Kabila finissait fin décembre.

Devant une telle situation, la population congolaise n'a pas baissé les bras et elle a continué à manifester malgré la répression sanglante. En décembre 2017 et en janvier 2018, l'armée faisait encore des dizaines de victimes en tirant sur des foules de manifestants.

Ces mobilisations sont à l'initiative de l'Église catholique, certains prêtres prenant la tête des

manifestations à la sortie des églises et de la messe du dimanche. L'Église avait même obtenu que les partis d'opposition à Kabila se placent sous sa tutelle, en n'arborant ni logo ni pancarte.

Le discrédit de Kabila, le rejet du régime dictatorial et corrompu qu'il impose au pays et la mobilisation populaire obligent les politiciens congolais à rechercher une solution de transition qui aurait l'appui des grandes puissances, qui craignent par-dessus tout que le régime de Kabila soit balayé par une révolte populaire. C'est le rôle de l'Église d'aider à trouver

une solution qui pousserait Kabila dehors, permettrait de présenter son départ comme une victoire de la population... mais maintiendrait un gouvernement stable, pour que rien ne change réellement dans le pays.

Les intérêts des trusts y seraient sauvegardés et ils continueraient à exploiter les richesses du sous-sol congolais, notamment le cobalt utilisé pour les téléphones portables (Apple, Samsung) et les voitures électriques (Tesla, Renault...), minerais dont la RDC fournit la moitié de la production mondiale.

Aujourd'hui, rien ne dit si

Kabila acceptera de quitter le pouvoir ou s'il tentera de s'y maintenir par la force. Rien ne dit si les grandes puissances, dont la France, lui retireront leur soutien, l'obligeant à partir.

Pour faire prévaloir leurs intérêts, les travailleurs et les couches populaires de RDC ne pourront compter que sur leurs mobilisations, contre l'actuel dictateur et contre tous ceux qui se disputent sa succession sans vouloir remettre en cause l'ordre impérialiste, responsable de la pauvreté de la plus grande partie de la population congolaise.

Cédric Duval

Sahel : l'impérialisme français continue sa guerre

Le sommet de Bruxelles du vendredi 23 février a réuni une trentaine de chefs d'État et de gouvernement pour garantir le financement du G5 Sahel.

La coalition censée regrouper 5000 soldats du Mali, du Niger, du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Tchad, dont il a été annoncé qu'elle serait opérationnelle au printemps 2018, a reçu plus de 400 millions d'euros de promesses de dons, permettant un an d'activité. L'Union européenne a doublé la mise avec 100 millions d'euros. Même l'Arabie saoudite, connue pour son soutien à des mouvements terroristes, a confirmé son engagement financier, à hauteur de 100 millions d'euros.

Le G5 Sahel aimerait bien se placer sous l'aile de l'ONU, ce qui alimenterait automatiquement la pompe budgétaire. Mais l'ONU ne le veut pas.

En réalité, le gouvernement français est le principal promoteur de cette coalition d'États africains censée combattre le djihadisme, en particulier dans la zone dite des trois frontières, à la limite du Mali, du Niger et du Burkina Faso, devenue largement incontrôlable. Dans cette même zone où, depuis 2013, près de

4000 soldats français sont déployés avec comme résultat d'avoir étendu les territoires où interviennent des groupes djihadistes.

Les autorités françaises veulent maintenir les positions de l'impérialisme français dans ces territoires, mais elles souhaiteraient sous-traiter les opérations militaires à des soldats africains, auxquels on demanderait de verser leur sang pour la sauvegarde des intérêts de Bolloré, Orano (ex-Areva), Bouygues. Ce ne serait pas la première fois que l'impérialisme français défendrait ses intérêts avec la peau de soldats africains.

Les troupes du G5 Sahel, si elles deviennent opérationnelles un jour, s'ajoutent aux 12000 soldats de la Minusma, la mission de l'ONU au Mali, aux armées nationales des pays du Sahel, et enfin aux troupes françaises dont Macron dit lui-même qu'il n'envisage pas le retrait.

Ces dizaines de milliers d'hommes de troupe sont impuissants à venir à bout

du djihadisme. Car, derrière les envolées des chefs d'État sur la lutte à mener contre le terrorisme, il y a la brutalité d'une situation entretenue entre autres par la présence française en Afrique..

Derrière la satisfaction affichée au soir du sommet de Bruxelles, il est bien difficile de dissimuler qu'au Sahel la

guerre s'enlise. La mort de deux soldats français au Mali mercredi 21 février est venue le rappeler. En fait, tous les jours, des soldats de la Minusma ou des armées nationales des pays du Sahel sont tués dans des attentats ou des opérations de groupes armés. Ce sont elles qui payent le plus lourd tribut depuis 2013. À

l'annonce de la mort des deux soldats français, Macron a déclaré que « plusieurs dizaines de terroristes avaient été tués ces derniers jours ». Ce ne sera probablement d'aucun réconfort pour les familles des deux soldats français mais, pour Macron, il est clair que cette guerre doit continuer.

Boris Savin



Les soldats de l'opération Barkhane.

Assurance chômage : le patronat à la manoeuvre

Jeudi 22 février, les organisations patronales et les syndicats de salariés qui discutaient depuis la mi-décembre d'une réforme de l'assurance chômage, dans un cadre fixé par le gouvernement, ont rendu public un projet d'accord national interprofessionnel (ANI).

La CGT a d'ores et déjà annoncé qu'elle ne signerait pas ce texte. La CFDT et FO conditionnent leur signature au respect du texte. À la suite de déclarations de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ils craignent que le gouvernement le reprenne et le modifie.

Le candidat Macron avait promis d'indemniser les salariés démissionnaires. Six mois plus tard, le président Macron revenait en arrière, déclarant que ce droit serait valable « *seulement tous les cinq, six ou sept ans* » et à condition que le

démissionnaire ait un projet professionnel derrière. Avant même l'ouverture des discussions, Pénicaud a imposé qu'ils soient indemnisés moins longtemps que les autres chômeurs et avec une indemnité plafonnée. Si l'ANI ne reprend pas ce dernier point, il impose des conditions si restrictives (sept ans de cotisations et un projet de formation dûment validé et contrôlé) que seuls 23 000 salariés pourraient en bénéficier chaque année. Quant aux travailleurs indépendants, comme les chauffeurs Uber et autres

autoentrepreneurs, de plus en plus nombreux, le projet exclut formellement de les indemniser en cas de perte d'emploi, en invoquant l'absence de financement.

Le principal point d'achoppement affiché entre le gouvernement et le patronat concerne la multiplication des contrats courts. Outre la précarité permanente subie par ces travailleurs, 40 % des dépenses de l'assurance chômage servent à les indemniser. Autrement dit, les patrons font payer à la collectivité la précarisation des emplois, qu'ils ne cessent d'aggraver.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, « *au nom, disaient-ils, de l'équité entre demandeurs d'emploi* », les gestionnaires de l'Unedic ont modifié les règles d'indemnisation pour qu'un travailleur alternant



contrats courts et périodes de chômage ne puisse pas « *obtenir un revenu global supérieur à un salarié à temps complet au même salaire horaire* ». En revanche, ils n'ont prévu aucune sanction financière contre les employeurs responsables de cette situation en multipliant les contrats courts. Le nouveau projet, l'ANI, renvoie une fois de plus cette question... à des négociations par branche.

Du coup, la ministre hausse un peu le ton. Elle répète que le gouvernement

est prêt à instaurer un système de bonus-malus avec une sur-cotisation pour les employeurs qui, selon elle, « *abuseraient* » des contrats trop courts. Mais il y a loin des paroles aux actes. Le patronat n'a nullement l'intention de limiter le recours aux contrats précaires qui lui permettent de tirer vers le bas la condition de tous les travailleurs. Il sait que le gouvernement ne lui liera les mains ni sur cette question ni sur aucune autre.

Xavier Lachau

Auvergne : agriculteurs en colère

À la veille du Salon de l'agriculture, de nombreuses manifestations ont eu lieu pour protester contre la politique agricole européenne, tout en espérant le soutien du gouvernement.

Dans l'Allier, des barages sur des routes entre Montluçon et Clermont-Ferrand ont provoqué des kilomètres de bouchons pendant toute la journée du mercredi 21 février. Un rassemblement d'éleveurs s'est tenu devant la préfecture du Puy, en Haute-Loire. Un convoi d'une cinquantaine de tracteurs a déposé en vrac, devant la préfecture à Clermont-Ferrand, des dizaines de panneaux de signalisation, dévissés ou arrachés, indiquant le nom des communes.

La Fnsea, organisatrice de ces manifestations, s'en prend uniquement à la concurrence étrangère, aux viandes importées notamment d'Amérique du Sud, à un prix bien plus bas.

D'après elle, une carcasse provenant du Mercosur – le marché agricole commun des pays d'Amérique du Sud – arrive en France à 8,70 euros le kilo, alors que dans l'Union Européenne, elle est à 13,70 euros. Des importations massives de ces viandes sont prévues, ce qui risque d'entraîner la ruine de plusieurs milliers d'éleveurs.

Ceux-ci lancent un appel aux consommateurs en France pour qu'ils refusent ce qui vient de « l'étranger » et acceptent de payer un peu

plus cher « une viande de qualité, produite près de chez eux ».

Les agriculteurs redoutent une baisse des subventions européennes prévisible à court terme. Ce sont les zones de montagne qui seront encore plus défavorisées car les aides sont proportionnelles au nombre de têtes de bétail ou à la

surface cultivée.

S'en prendre aux produits étrangers plutôt que mettre en cause le système capitaliste, c'est refuser de mettre en cause la dictature des marchés. Le marché capitaliste ne connaît ni les nationalités, ni les besoins à satisfaire, et se moque bien du juste coût.

C'est lui qui menace et met en cause le travail et la vie même de nombreux agriculteurs, tout en enrichissant encore davantage les plus gros et les plus riches.

Correspondant LO



Les manifestants arrosent la préfecture de La-Roche-sur-Yon de plumes de poulets.

Cooperl-Lamballe : pas très ragoûtant !

Les malheurs pour la Cooperl, abattoir leader pour l'abattage de porcs en France, s'accumulent. L'usine de Goussainville, rachetée par la Cooperl l'an dernier, vient d'être dénoncée par un article de *60 Millions de consommateurs* pour la mise sur le marché de lots de jambons contaminés par la listéria.

Ces lots produits mi-janvier 2018 ont été vendus à de grandes enseignes de la distribution, Carrefour, Casino,

Lidl, Monoprix. Si ceux-ci ont alerté leur clientèle en apposant des affichettes, la Cooperl s'en est dispensée. Bien que la direction reconnaisse la contamination, pour elle il n'y a pas lieu de communiquer puisqu'« *il n'y pas eu de retour de personne malade à ce jour* ».

Dans la même semaine, sur le site de l'abattoir de Lamballe la presse relevait un autre problème : du sang avait été déversé dans la rivière qui traverse la ville, et ce n'est pas la première fois. La direction reconnaît sa responsabilité, en déclarant : « *nous avons une canalisation qui s'est bouchée et qui s'est déversée dans les eaux pluviales* », mais elle a aussi cherché à la minimiser en ajoutant : « *il faut très peu de sang pour colorer beaucoup d'eau* » ! Mais si pour elle le problème semble mineur, pour les riverains comme pour les travailleurs chargés de l'entretien dans l'usine, c'est le réseau d'eaux usées vétuste et sous-dimensionné qui provoque régulièrement ces débordements.

Refaire une station d'épuration coûterait quelques millions d'euros mais pour les dirigeants de la Cooperl, pas question d'amputer les bénéfices pour empêcher la pollution. Pourtant les 13 millions d'euros de résultats en 2016 auraient largement suffi.

Correspondant LO

Legrand - Limoges : débrayages pour les salaires et l'embauche

Lors des négociations annuelles obligatoires, la direction de Legrand proposait une augmentation de 1,5 % d'augmentation générale et 1 % d'augmentation individuelle. Au même moment, les résultats du groupe pour 2017 étaient rendus publics.

Legrand a encore une fois augmenté son chiffre d'affaires et voit bondir son bénéfice net à 711 millions d'euros (+ 13,2%). Les dividendes versés aux actionnaires, grassement augmentés depuis des années, sont encore en hausse de 5,8 % et dépassent les 350 millions d'euros! Legrand, qui fabrique du matériel électrique et fait le tiers de ses affaires aux USA, a économisé 40 millions d'euros grâce à la réforme fiscale de

Trump et espère onze points d'impôts en moins en 2018!

Tout au long de la première semaine de négociations, les travailleurs de chez Legrand effectuaient des débrayages quotidiens d'une ou deux heures. Mais la direction refusant de céder plus, alors que Legrand affiche des bénéfices insolents, ils décidaient, lors d'une assemblée générale appelée par la CGT, de se mettre en grève le lundi 19, troisième et dernier jour des

négociations. Puis ils ont bloqué les entrées du siège social de De Lattre et de l'unité de production de Magré, maintenant jour et nuit un piquet de grève qui interdisait l'entrée des camions d'approvisionnement.

Les grévistes réclamaient 200 embauches sur les sites du Limousin, absolument nécessaires pour garantir la sécurité et améliorer les conditions de travail devenues insupportables après des centaines de suppressions de postes. Ils demandaient en matière d'augmentation des salaires un minimum d'au moins 60 euros net pour tous. «*Une cacahuète pour Legrand!*»

commentait même un délégué CGT.

Mercredi 21 février, les trois autres syndicats (FO, CFDT, CGC-CFE) ont signé le protocole d'accord proposé par la direction : 40 euros brut minimum (soit 32 euros net) et 100 embauches au lieu des 70 proposées initialement, une prime de fin d'année de 400 euros en légère augmentation. Une nouvelle assemblée générale a rejeté ce protocole d'accord et 150 travailleurs de la production ont décidé de maintenir la pression : débrayages d'une à deux heures par jour et maintien du blocage. Vendredi 23 au matin, la direction faisait

venir un huissier mettant en demeure le syndicat CGT de faire cesser le blocage. Quelques camions étaient alors autorisés à entrer.

Enfin, lundi 26, toujours en assemblée générale, la fin du mouvement était votée. Mais les travailleurs, qui ont voulu marquer le coup, étaient fiers de leur mouvement : «*On a montré à la direction et à ceux qui ont la signature facile qu'on ne nous la fait pas.*» L'idée de se joindre au mouvement de la fonction publique le 22 mars a été discutée dans les assemblées, sur les piquets, et fait son chemin...

Correspondant LO

La Poste - Rennes : la grève continue

Mardi 20 février, après six semaines de grève, alors même qu'elle faisait mine de recevoir les grévistes pour trouver une issue au conflit, la direction de La Poste préparait l'assignation de 35 acteurs de la grève devant le tribunal de grande instance de Rennes! Ceux-ci étaient convoqués le lendemain matin à 10h au tribunal.

Cette manœuvre d'intimidation a tourné à l'avantage des grévistes qui ont vite compris au tribunal que les prétentions de La Poste étaient outrancières. D'autant plus outrancières qu'elle voulait imposer une astreinte de 1000 euros à toute personne portant atteinte à la bonne marche des services de La Poste...

Le juge, dans son verdict du vendredi suivant, déboutait La Poste de l'ensemble de ses demandes.

Le passage au tribunal a renforcé les convictions des grévistes et leur détermination.

Dès le jeudi matin, à l'aube, ils étaient devant la Plateforme industrielle de courrier pour accompagner

un camion chargé d'approvisionner le centre de distribution du centre-ville. Ce même jour, réunis en assemblée générale, le collectif des facteurs en lutte élit un bureau chargé de préparer les actions à soumettre à l'assemblée des grévistes.

Le vendredi, ils allaient à la rencontre de la population du centre-ville. Ils y reçurent beaucoup d'encouragements et de soutien.

L'assemblée générale a décidé de continuer d'essayer d'élargir la grève à d'autres centres de distribution et de demander des comptes à la rédaction de *Ouest-France* qui donnait la parole à La Poste et oubliait les grévistes au point de ne pas rendre compte du

jugement en leur faveur.

Les dirigeants de La Poste sont tellement radins qu'ils ont envoyé des cadres trier du courrier dans une ferme, non chauffée, en pleine campagne. Ils ont dû travailler avec des braseros au gaz, avant que ce «centre» ne soit fermé pour raison de sécurité!

Mardi 27 février, une délégation de grévistes est allée remercier les employés du centre de distribution du Colombier, y compris non-grévistes, qui avaient fourni des témoignages contrariant les accusations avancées par la direction au tribunal. Cela s'est traduit par un arrêt de travail et une assemblée d'une soixantaine de personnes qui s'est tenue dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi, lors du rassemblement de soutien organisé avec les syndicats SUD et CGT, les grévistes ont été rejoints par des postiers de plusieurs centres du département.

Correspondant LO

Saint-Brieuc : fermer les bureaux de poste, il faut être timbré!



La fermeture de trois bureaux de poste dans des quartiers populaires de Saint-Brieuc est programmée pour le 1^{er} juillet 2018. Petit à petit, les opposants à ces fermetures s'organisent. Après plusieurs réunions dans chaque quartier, quelques actions ont déjà eu lieu, notamment la signature de pétitions.

Lundi soir 26 février, une trentaine d'opposants des quartiers concernés se sont réunis, avec banderole et pancartes, à l'entrée du conseil municipal pour que la maire s'explique. Car elle a été aux abonnés absents jusqu'ici, considérant même que la mairie ne pouvait pas s'immiscer dans la gestion d'une «entreprise privée au service du public». Très vite, la maire est sortie et

a proposé de recevoir une délégation vendredi matin.

Il a été décidé d'organiser des actions dans les trois quartiers touchés par ces fermetures chaque semaine et de préparer une manifestation départementale pour protester contre l'ensemble des fermetures de bureaux de poste en Côtes-d'Armor.

Il n'est pas dit que les décisions de La Poste passent aussi facilement qu'elle l'espérait. D'autant que certains se souviennent de l'avoir fait reculer sur une tentative de fermeture de bureau dans une commune voisine et cela doit servir d'exemple. Pour que cesse la destruction des services publics, pour les employés de La Poste comme pour les usagers, cela passe par une mobilisation de tous.

Correspondant LO





Aliancys – Compiègne : non aux licenciements

Depuis mercredi 21 février, l'usine Aliancys de la zone industrielle Nord de Compiègne est bloquée par l'ensemble des travailleurs du site, qui veulent s'opposer au licenciement de la moitié d'entre eux. 35 travailleurs sur les 75 seraient licenciés. Ils se regroupent depuis à tour de rôle devant l'entrée de l'usine. Le piquet de grève est bien visible d'une des principales routes d'accès à la zone industrielle, et de nombreux travailleurs et camionneurs qui passent devant l'usine marquent leur solidarité.

Aliancys produit des résines industrielles qui sont

utilisées par exemple pour les bateaux ou les pare-chocs automobiles.

Aliancys appartient au groupe DSM, une multinationale présente dans la nutrition, les produits pharmaceutiques et la chimie industrielle. DSM figure parmi les cent premières entreprises européennes, brasse 9 milliards de dollars de chiffre d'affaires et a déclaré 800 millions de bénéfice.

La direction d'Aliancys a annoncé le transfert d'une partie de l'activité sur ses deux autres sites d'Italie et de Hollande, pour réaliser la production avec moins

de travailleurs, laissant craindre la fermeture du site de Compiègne dans les années à venir.

La direction a proposé au début des négociations 15 000 euros d'indemnité avec 250 euros par année d'ancienneté. Cela a été ressenti par tous comme une provocation supplémentaire.

Les travailleurs mobilisés sur le piquet ne comptent pas se laisser faire d'autant que, si les actionnaires et la direction du groupe veulent supprimer des emplois, c'est pour augmenter leurs bénéfices.

Correspondant LO

SoLocal : réaction contre les suppressions d'emplois

Suite à l'annonce de mille suppressions d'emplois dans le groupe SoLocal (ex-Pages jaunes), l'intersyndicale appelle pour le 23 février à un mouvement national.



Au siège, à Citylights à Boulogne-Billancourt, 235 postes seraient supprimés, soit 20% de l'effectif. La plupart des services seraient touchés.

La direction multiplie les manœuvres d'intimidation, prétendant par exemple que distribuer des tracts syndicaux est interdit dans l'entreprise ou tentant d'organiser au moment du débrayage des réunions dites obligatoires.

Elle a également transmis à ses cadres des kits de communication expliquant qu'« il faut parler au conditionnel » du projet et qu'« il en faut une lecture pas uniquement sociale ».

Malgré tout cela, et

le froid piquant, ce sont près de 200 salariés qui se sont réunis sur le parvis pour refuser tout départ contraint. Quelques employés d'agences de Saint-Denis et de Montreuil, en région parisienne également, s'étaient joints au rassemblement. On a fait miroiter à certains une mutation au siège, mais on ne voit pas comment des postes pourraient y être créés, avec 20% de l'effectif supprimé.

Cette première réaction en prépare une autre. Jeudi 1^{er} mars, un nouveau rassemblement est prévu à Citylights, avec cette fois les salariés des agences de

province, qui sont particulièrement touchés. En effet ce sont 15 agences sur 19 qui doivent fermer, si la direction applique son plan.

Correspondant LO

Accident ferroviaire de Dudelange : la sécurité en défaut

Il y a un an, le 14 février 2017, un TER circulant entre Luxembourg et Metz, heureusement vide, et un train de marchandises se percutaient à la frontière franco-luxembourgeoise à Dudelange, faisant un mort et deux blessés. Le conducteur du TER avait été tué sur le coup, tandis que la contrôleuse du train régional et le conducteur du convoi de fret étaient blessés.

Lundi 19 février, un rapport du gouvernement luxembourgeois a été rendu public. Il confirme ce qu'avaient dénoncé les cheminots de la SNCF, à savoir une défaillance du système de sécurité installé, appelé Memor II+. Une défaillance constatée à de nombreuses reprises sur cette ligne.

Cet ancien système aurait dû être remplacé depuis... 2009 ! Il avait déjà été mis en cause lors de la précédente catastrophe, en 2006, à quelques kilomètres de là, à Zoufftgen. Celle-ci avait fait six morts et seize blessés. Un train luxembourgeois de voyageurs et un train français de fret étaient entrés en collision frontale, avec des conséquences encore plus dramatiques. Le nouveau système de sécurité, appelé ECTS, n'était pas encore mis en place, il y a un an, pour des raisons financières : la sécurité coûte cher.

Une enquête est en cours pour connaître les raisons du non-fonctionnement de l'ancien système en février 2017.

Juste après l'accident, les syndicats CGT, CFDT et Sud avaient fait valoir leur droit de retrait en attendant l'explication du drame. La direction de la SNCF, elle, avait fait repartir les trains quelques jours après, sans connaître les causes de l'accident. Elle s'était montrée très agressive avec les cheminots qui faisaient valoir leur droit de retrait.

Le rapport qui vient d'être publié nous apprend

qu'une autre enquête est en cours. Elle vise cette fois le conducteur du train de voyageurs, décédé dans l'accident. Il aurait roulé trop vite et n'aurait pas respecté le signal d'avertissement de réduction de vitesse. Mais, justement, ce signal aurait dû être transmis à la cabine par le système de sécurité, qui déclenche ensuite automatiquement un freinage d'urgence. Cela n'a pas été le cas. Le conducteur n'a actionné le freinage d'urgence que lorsqu'il a vu le feu rouge... et il était trop tard pour arrêter le train.

Il y a un an, le bruit avait couru que le machiniste avait voulu se suicider. Maintenant, le rapport gouvernemental se demande s'il n'était pas en communication sur son portable privé ! Cela ressemble à un rideau de fumée pour masquer la responsabilité des compagnies ferroviaires : il était facile, au moment de l'accident, de vérifier auprès des opérateurs l'activité de son téléphone. Et, quand bien même ce serait le cas, les systèmes de sécurité sont là pour pallier toute défaillance ou erreur humaine.

Avec la recherche de la rentabilité à tout crin qu'entraîne la concurrence sur le rail vantée par le rapport Spinetta, les cheminots et les usagers n'en ont pas fini avec les problèmes. La sécurité et la rentabilité capitaliste se marient aussi bien que l'eau et le feu.

Etienne Hourdin

Ligne C du RER : un accident grave évité de justesse

Le 22 février, alors qu'une rame de la ligne C du RER circulait dans les environs d'Ablon, dans le Val-de-Marne, le plancher d'une de ses voitures a soudain été transpercé par une éclisse, cette pièce qui sert de jonction entre deux rails.

Aucun passager n'a été blessé, mais c'est un coup de chance. Et l'accident aurait pu être bien plus grave si l'éclisse s'était prise dans les organes de roulement.

L'éclisse était en cours de pose, et les travaux s'effectuaient sans interruption

de la circulation.

Cette politique de travaux à la va-vite est dangereuse pour tout le monde : en premier lieu pour ceux qui effectuent les travaux dans ces conditions, mais aussi pour les usagers.

PSA – Saint-Ouen : débrayage contre une menace de sanction

En décembre dernier, à l'usine PSA de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, un accident sur une machine à laver les pièces avait failli coûter la vie à un ouvrier. Deux mois après, la direction n'a rien trouvé de mieux que de le convoquer à ce sujet pour un entretien préalable avant sanction ! C'en était trop pour les travailleurs de son équipe, qui ont débrayé pour l'accompagner à cet entretien.

La machine à laver les pièces comporte une plateforme qui lève et descend les bacs de pièces. C'est cette plate-forme, de plusieurs centaines de kilos à vide, qui est tombée alors que l'ouvrier travaillait en dessous. Il s'en est bien tiré, avec un simple hématome dans le dos, mais l'accident aurait pu

être bien plus grave, voire mortel, s'il avait été plus corpulent.

Jeudi 22 février, la direction l'a convoqué pour entretien préalable avant sanction, attendant le dernier jour du délai légal pour envoyer cette convocation. Il lui serait reproché de ne pas avoir respecté une procédure...

procédure que personne ne connaît dans l'usine ! Et, en plus, sur une machine qui ne cesse de poser des problèmes depuis qu'elle a été installée.

Pour les travailleurs de son équipe, il n'était pas question d'accepter une telle injustice. Une quarantaine de travailleurs, c'est-à-dire la moitié de l'équipe, ont donc décidé de débrayer pour l'accompagner à son entretien. Ils sont restés à une trentaine après les trois quarts d'heure d'entretien, prenant le représentant de la direction à partie et réclamant qu'il n'y ait pas de sanction et que la direction

paye le débrayage. Tous disaient que, si leur camarade avait une sanction, alors son chef d'équipe devrait avoir double sanction, et son chef d'atelier triple sanction !

Ce débrayage était l'occasion de contester la politique de répression que mène la direction contre tous les travailleurs victimes d'accidents du travail. Dans un contexte où l'annonce de la fermeture prochaine de l'usine suscite colère et appréhension, il pourrait être aussi un encouragement pour résister aux plans de la direction.

Correspondant LO

PSA – Mulhouse : deux mondes face à face

Vendredi 23 février, des ouvriers de la CGT ont réussi à interpellier le ministre de l'Economie et des Finances, Le Maire, pendant sa visite à l'usine. Ils lui ont dit quelques vérités bien senties, comparant les 19 euros d'augmentation de salaire pour les ouvriers aux 15 000 euros par jour que touche le PDG Tavares – lequel s'est discrètement éclipsé pendant l'échange.

Ils ont dénoncé les actionnaires qui ne cessent de s'engraisser, pendant que l'usine exploite 1 400 intérimaires payés moins de 1 000 euros par mois. Ils ont aussi dénoncé ce gouvernement intégralement au service des riches, ses attaques incessantes contre le monde du travail, dont aujourd'hui contre les cheminots.



Vexé comme un pou, Le Maire a fait renvoyer l'ensemble des syndicalistes devant lesquels il devait ensuite faire un discours !

Depuis vendredi, cet échange, un peu plus

direct que ce que les ministres connaissent d'habitude, fait la joie des travailleurs de l'usine, qui ne se lassent pas de visionner ensemble la scène, de la partager sur les réseaux

sociaux, quand ils n'en rejouent pas les répliques aux vestiaires ! Bizarre, personne ne veut prendre le rôle du ministre...

Correspondant LO

Arsenal de Lorient : les intérêts de Naval Group... et ceux des travailleurs

Après le rachat de STX Saint-Nazaire par Ficantieri, la naissance d'un Airbus européen de la navale est à l'ordre du jour.

Les ministres italien et français se rencontrent, palabrent sur la nécessité d'une entreprise de taille européenne pour gagner des marchés face à leurs concurrents mondiaux.

À l'arsenal de Lorient, des inquiétudes naissent autour de ces tractations. En effet il serait question que Naval Group, ex-DCNS, fusionne avec Ficantieri.

Il est certain que de telles opérations se traduisent en général par des suppressions d'emplois, liées notamment aux doublons ou à la délocalisation des chantiers.

Les travailleurs doivent donc se tenir prêts à se défendre contre de telles conséquences. Depuis des années, fusion ou pas, l'objectif de Naval Group est de faire du profit en remettant en cause leurs conditions de travail et en exploitant au maximum les travailleurs en sous-traitance ou

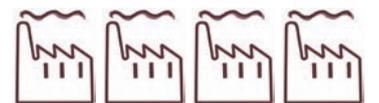
détachés.

Naval Group construit essentiellement des navires pour l'État français, mais est aussi un vendeur d'armes à travers le monde. Les frégates pour Taïwan, l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Malaisie ont été conçues à Lorient et des tractations sont en cours pour les Émirats arabes unis et à nouveau l'Égypte, voire la Grèce. Alors, il est sûr que de tels marchés aiguissent l'appétit des capitalistes de l'armement.

La direction veut

encore réduire les délais de fabrication des navires, pour que l'entreprise soit encore plus compétitive. Certains syndicalistes s'inquiètent d'abord pour la souveraineté de la France, qui risquerait de perdre ses arsenaux au profit de l'Italie. Mais, si les travailleurs ont toutes les raisons de se méfier, c'est bien d'abord de la façon dont les actionnaires, qu'ils soient français ou italiens, cherchent à leur arracher toujours plus de profit.

Correspondant LO



Dans nos bulletins d'entreprise

Des chiffres morbides

Récemment, la presse a relayé une étude sur la surmortalité précoce à Saint-Nazaire et dans les environs.

Les fumées des paquebots, celles des bancs d'essai de Man, la pollution atmosphérique de la raffinerie, de l'industrie aéronautique, tout ça ajouté à l'air vicié des ateliers et des bords, on imagine bien quel peut être le résultat sur la santé des travailleurs et des riverains.

Les patrons ne pourront pas dire, comme pour l'amiante, qu'ils ne savaient pas.

Chantier naval de Saint-Nazaire

Non aux suppressions d'emplois !

Au Transport environnement, qui assure le transport des chariots repas, des containers à poubelles, etc., la direction a décidé de supprimer quatre emplois sur les vingt-quatre existants.

Vu que les chariots repas ne se dirigent pas encore tous seuls, que personne ne s'étonne si les repas de midi arrivent sur le coup de 16 heures.

Hôpital Saint-Antoine Paris

Y a pas moyen

À partir du 14 mai, la direction veut augmenter les cadences et passer à une voiture produite toutes les 66 secondes, au lieu de 71 secondes actuellement. Mais nous sommes déjà au taquet !

Alors, ça ne va pas être possible. Si Toyota veut plus de voitures, il faut des embauches massives !

Toyota - Onnaing (59)

À bas les cadences infernales !

La direction veut rentabiliser au maximum les équipements de la blanchisserie. Ainsi, elle prend un maximum de clients extérieurs au CHU, et ceux-ci passent désormais en priorité.

Pendant que la blanchisserie croule sous le travail, le linge sale s'entasse dans les camions et la pénurie menace les services du CHU.

Pour tenter de faire face à la situation, la direction a mis en place une réorganisation du temps de travail, avec notamment des collègues qui travaillent le week-end. Comme il n'y a pas d'embauche, ces collègues manquent en semaine !

Et c'est à juste titre qu'un débrayage a eu lieu jeudi pour dénoncer cette dégradation des conditions de travail.

CHU Charles-Nicolle Rouen



Air France : grève pour les salaires

Le 22 février était jour de grève pour tout le personnel d'Air France, afin d'obtenir une hausse des salaires. Cela a été un succès, car les arrêts de travail, de quelques heures à toute la journée, le rassemblement devant le siège de la direction, puis la manifestation sur le site aéroportuaire de Roissy-CDG, ont rassemblé bien plus de monde que ne l'aurait voulu la direction. Tant mieux, elle ne l'a pas volé.

En effet depuis 2011, par toute une série de plans d'économies, elle a notamment bloqué les salaires. C'est pour cela que dix syndicats ont appelé tout le personnel, des ouvriers et manutentionnaires aux pilotes et au personnel commercial navigant et au sol, à faire grève jeudi 22 février pour une augmentation de salaire de 6% pour tous.

Cela faisait longtemps qu'à Air France on n'avait pas vu un tel mouvement, revendicatif et pas seulement défensif, de tout le personnel. Cet appel a été bien suivi à Paris et en province dans pratiquement tous les secteurs : chez le personnel au sol, à l'Escale (dans les aérogares), à la Maintenance (ouvriers et techniciens des ateliers et hangars), et chez les navigants techniques (pilotes) et commerciaux (hôtesse et stewards).

Et cela s'est vu. La compagnie a dû annuler la moitié de ses vols long-courriers, et une part notable de ses moyen et court-courriers.

Cela a aussi été remarqué, par exemple, dans

des ateliers de Roissy ou à l'usine Éole près d'Orly, où la proportion de grévistes était forte parmi les jeunes et les nouveaux embauchés, dont les salaires frisent le smic.

Et ce n'est pas les annonces de la direction aux négociations annuelles obligatoires qui y changent grand-chose. Elle dont les profits ont explosé, et qui s'en est vantée dans les médias, offre 0,6% en avril, puis 0,4% en octobre. C'est comme la confiture : moins il y en a, plus elle l'étale. Alors, pour faire un peu gonfler ses miettes, elle dit qu'elle versera aussi 1,4% d'augmentation individuelle. Mais la direction ne précise pas que cela inclut l'ancienneté, qu'elle doit payer de toute façon, et que seule une partie des travailleurs verront la couleur de ce presque-rien.

La CFDT et la CGC ont dit amen à cette aumône provocante. La quasi-totalité des autres syndicats l'ont, eux, dénoncée, car ils voyaient bien que le personnel n'en voulait pas et que cela lui restait en travers de

la gorge. Et pas seulement au Tractage (des avions) et chez les mécanos-avion, où des revendications salariales se manifestent ces derniers mois.

Pour arracher une signature à une majorité de syndicats, la direction a menacé de donner encore moins qu'annoncé si l'accord était dénoncé. Elle en est pour ses frais. Et elle n'a pas osé mettre ses menaces à exécution, de peur que cela renforce le mécontentement parmi les travailleurs.

Une crainte de sa part perceptible lors du rassemblement de plus de 800 grévistes devant le siège d'Air

France. De tous les sites de Roissy, du Fret, de l'Escale et encore plus loin, de la DGI Nord, à plus de trois quarts d'heure à pied par un froid intense, des manifestants ont convergé vers le siège, protégé par une nuée de CRS. Après les prises de parole de syndicalistes, un cortège nombreux est parti manifester sur l'aéroport.

Bien qu'il y ait eu presque autant de CRS que de manifestants, pour les empêcher de pénétrer dans l'aérogare, une partie des grévistes a trouvé le moyen – « On est chez nous, on connaît le terrain », disaient certains – de contourner le blocage policier pour

envahir le terminal 2F, dédié à Air France.

La manifestation s'est arrêtée après cinq heures pendant lesquelles les grévistes se sont fait entendre.

Les participants à cette journée étaient contents de s'être retrouvés tous ensemble et tous métiers confondus, face à la direction, unis par une revendication commune.

« Ce n'est que le début », disait le tract de l'intersyndicale, au lendemain de la grève. Ce début appelle en effet une suite : rapidement et à encore plus nombreux, pour faire céder la direction.

Correspondant LO

3,5 milliards de bénéfices volés aux salariés

Le 16 février, Air France a publié ses résultats pour 2017. Commentaires de la presse économique : « Meilleure année depuis 2004 », « Bénéfice d'exploitation record ». Et pour cause ! Air France-KLM a dégagé un résultat d'exploitation en hausse de 41,8% sur un an : 1,488 milliard d'euros.

Une belle somme. Mais elle en cache une autre plus grande encore. En effet ce milliard et demi est ce qui reste au bilan après

que la compagnie a prélevé sur ses recettes deux autres milliards, qu'elle a versés aux financiers pour réduire sa dette.

C'est donc au bas mot 3,5 milliards que ses salariés ont rapportés à Air France. Alors, quand elle pleurniche qu'augmenter les salaires de 6% amputerait ses bénéfices de 40%, elle ment. En plus, elle se moque du monde.

D'abord, elle fait le calcul non sur son bénéfice

réel de plus de trois milliards, mais sur le seul milliard et quelque qu'elle déclare. Et surtout, elle oublie de dire que ses bénéfices ne tombent pas du ciel. Ils proviennent du travail de dizaines de milliers de salariés. Ce ne serait que justice que cet argent leur revienne, plutôt qu'aux actionnaires qui n'ont jamais rien fait d'autre qu'exploiter le travail d'autrui.

Correspondant LO

Des comptes à contrôler

Le Figaro a eu le culot d'annoncer qu'Air France avait perdu plusieurs centaines de millions d'euros. Pourtant, la plupart des médias affirment le contraire et citent ses énormes bénéfices.

En fait, les résultats des entreprises peuvent être présentés diversement en

fonction de ce à quoi on les destine. Ils peuvent varier en fonction des modes de calcul, qui eux aussi peuvent varier.

Pour connaître les vrais résultats, il faudra que nous mettions nous-mêmes notre nez dans les comptes des entreprises, dans ceux accessibles aux

seuls grands actionnaires, dans les comptes aussi qui enregistrent l'argent envoyé dans les paradis fiscaux.

Aujourd'hui, le peu que nous en voyons prouve une chose : Air France est bourrée d'argent et peut payer.

**Bulletin Lutte ouvrière
Air France
Orly nord-Villeneuve**



Hospices civils de Lyon : un mois de grève aux Urgences

La grève des soignants des Urgences se poursuit dans deux hôpitaux des HCL à Lyon. Ceux de l'hôpital Lyon Sud ont démarré le 22 janvier, suivis par ceux de l'hôpital Édouard-Herriot (HEH) le 2 février. Ce qu'ils veulent, c'est pouvoir soigner dignement les patients avec plus d'effectifs et de matériel.

Même pendant la période des congés scolaires, où ils étaient moins nombreux, les grévistes sont restés mobilisés. Ils sont soutenus par la CGT, la CFDT et FO, mais ce sont eux qui décident et organisent leur grève.

Ils sont assignés la plupart du temps, et doivent donc travailler. Aussi, pour rendre visible leur grève, les agents reviennent sur leurs repos et sont tous très actifs.

À HEH, ils sont environ 130 entre les deux services d'Urgences et, avant les congés, ils se retrouvaient à une quarantaine dans les assemblées générales qui avaient lieu tous les deux ou trois jours, venus par roulement à cause du travail. Elles ont continué pendant les congés scolaires, en étant moins nombreux.

Dans ces assemblées, les grévistes votent, reconduisent la grève et décident des actions. Ils se sont réparti les tâches : contacter la presse, préparer les actions, en faire les comptes-rendus ainsi que

ceux des rencontres avec la direction, rédiger les tracts. D'autres s'occupent des banderoles, ce qui n'est pas une mince affaire car la direction les fait enlever tous les jours. En effet son image de marque en prend un coup, elle qui affiche à l'entrée de l'hôpital « *Se mobiliser pour mieux accueillir et soigner* », alors que les grévistes répondent : « *Maltraitance institutionnelle, bienveillance en sommeil* ».

Les grévistes se retrouvent avec ceux de Lyon Sud pour des rassemblements, comme mardi 20 février devant le siège de la direction des HCL. Là, ils ont brûlé la Charte du patient, jugeant ne pas pouvoir la respecter faute de personnel en nombre suffisant.

Le fait que les patients soient accueillis dans de telles conditions n'a pas l'air de déranger la direction des HCL. Pour l'hôpital Lyon Sud, la direction ne lâche qu'un poste d'aide-soignant, ce qui serait une petite amélioration, bien

qu'insuffisante.

À HEH, lors de la rencontre avec la direction lundi 26 février, celle-ci ne proposait toujours que 3,8 postes de brancardiers sur les neuf demandés. La délégation de grévistes a dénoncé le manque de lits de dégagement, racontant que chaque week-end au moins ils sont obligés de transformer une partie de l'accueil des Urgences en service d'hospitalisation, avec des soignants rappelés sur leurs repos. Ils demandent aussi la titularisation de tous les



FRANCE 3 RA

contractuels. Mais la direction propose, sur l'ensemble de l'hôpital, de passer seulement de 40 à 60 mises en stage. Aussi, l'assemblée générale qui a suivi a reconduit la grève.

Mardi 27 février, une délégation de toutes les Urgences en grève, Lyon Sud et

HEH, a participé à la manifestation organisée par la CGT et SUD avec les EHPAD et l'Action sociale. Et une autre action est proposée pour samedi, pour dénoncer auprès de la population les conditions d'accueil des patients.

Correspondant LO

Clamecy : contre la fermeture des Urgences de nuit

Vendredi 23 février, près de 2000 manifestants ont défilé dans les rues de Clamecy, dans la Nièvre, pour le maintien des Urgences de nuit du centre hospitalier de la ville. Infirmiers aux Urgences, étudiants, habitants des communes environnantes, beaucoup avaient préparé des banderoles pour montrer leur colère.

« *On ne touche pas aux services de santé, quels qu'ils soient* », lance une dame. « *Ils veulent que l'on fasse du bruit? On va en*

faire! » Dans les rues du centre-ville, des commerçants ont baissé leur rideau par solidarité. Les pompiers fermaient le peloton, improvisant une haie d'honneur pour laisser passer près de 2000 personnes solidaires. À la fin de la manifestation, une trentaine d'élus ont déposé leur écharpe.

Le représentant de l'Agence régionale de santé a expliqué qu'il fallait fermer les Urgences de nuit parce qu'il n'y avait pas assez de médecins et que

cela obligeait à employer des médecins intérimaires. Mais, si c'est nécessaire pour assurer la sécurité sanitaire des habitants de la région, on ne voit pas où est le problème.

Le 1^{er} mars, la ministre de la Santé Agnès Buzyn doit venir à Nevers. Une manifestation est prévue pour exprimer une nouvelle fois la colère des habitants de la région contre une politique qui met en danger la santé de la population.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an.

Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE

BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Syrie : l'hypocrisie des grandes puissances

Des raids aériens du régime syrien contre la Ghouta orientale, région située près de la capitale, Damas, ont eu lieu mardi 27 février. Les bombardements continuent malgré une trêve humanitaire censée être appliquée quotidiennement durant cinq heures.

400 000 civils syriens se retrouvent toujours coincés dans cette enclave dont le régime d'Assad cherche à reprendre le contrôle contre des milices opposantes. Ils subissent un blocus terrible et les bombardements meurtriers de l'armée d'Assad. Soutenu par ses alliés russes, celui-ci veut reprendre coûte que coûte cette zone. Il y a déjà eu plus de 500 morts civils, en quelques jours, dont plus de 100 enfants. Les images de ces enfants terrorisés, blessés, sont révoltantes. Barbare, le régime syrien l'est sans conteste. Mais les larmes versées par les représentants impérialistes

depuis le début de cette guerre qui a fait plus de 500 000 morts, 10 millions de déplacés, soit la moitié de la population, ne sont que des larmes de crocodile.

Car en réalité, depuis 2011, Bachar al-Assad a eu largement le temps de vérifier qu'il n'a rien à craindre des puissances impérialistes.

Après avoir lâché Assad, les États-Unis et les autres grandes puissances ont laissé la Russie et l'Iran le remettre en selle sous prétexte de combattre Daech. La vérité est que les dirigeants des pays impérialistes et de la Russie s'accrochent à Assad, pour



imposer sa poigne de fer sur la population. Macron, l'été dernier, lors d'une rencontre avec Poutine, évoquait même la nécessité « de préserver l'État syrien afin de ne pas encore plus fragiliser la région ». On ne peut être plus clair.

Mais la Syrie, après l'Irak, est devenue un enjeu et un terrain d'affrontements entre les puissances régionales. Et après s'être affrontés par milices interposées, la Turquie, l'Iran, Israël et l'Arabie saoudite se livrent en Syrie

une guerre de plus en plus ouverte.

Et pendant ce temps, la famine s'est installée et le massacre de la population continue sous les commentaires hypocrites des grandes puissances.

Aline Rétesse

8 mars : journée internationale de lutte pour les droits des femmes

C'est en août 1910, lors de la Seconde Conférence internationale des femmes socialistes, que Clara Zetkin, militante du Parti social-démocrate allemand, proposa d'organiser chaque année une journée de lutte pour les droits des femmes, notamment pour le droit de vote pour lequel les suffragettes menaient des



combats acharnés en Angleterre mais aussi pour les droits des femmes au travail et l'égalité des salaires.

L'année suivante, en mars 1911, un million de femmes et d'hommes manifestèrent pour l'égalité des droits au travail dans plusieurs pays européens. En Russie, en 1913 et 1914, alors que le prolétariat féminin s'était éveillé à la lutte, des grèves et manifestations d'ouvrières eurent lieu en particulier contre les intoxications dues aux produits chimiques dont elles étaient victimes depuis des années.

La déclaration de guerre mit un coup d'arrêt à cette

mobilisation des femmes ouvrières. Mais le 8 mars 1917, alors qu'elles formaient plus de 50% du prolétariat du fait de la mobilisation des hommes sur le front, les ouvrières russes de Petrograd décidèrent de faire grève et de manifester pour « le pain et la paix », donnant le coup d'envoi de la révolution russe. C'est pour commémorer cette lutte des ouvrières que la Journée internationale des femmes fut fixée le 8 mars par le gouvernement

soviétique en 1921.

Aujourd'hui, en France, des organisations féministes, syndicales et associatives appellent à se rassembler jeudi 8 mars dès 15 h 40 car, selon leur terme « ce 8 mars à 15 h 40, comme tous les jours, c'est l'heure à laquelle les femmes ne sont plus rémunérées par

rapport à leurs collègues masculins ». L'appel à manifester dénonce aussi les violences sexistes, sexuelles et conjugales contre les filles et les femmes, qu'elles s'exercent dans la famille, au travail ou dans les espaces publics.

Lutte ouvrière se joint à cette journée de

manifestations qui est une occasion importante pour rappeler que les travailleuses comme les travailleurs n'ont gagné des droits que grâce à leurs luttes.

À Paris, le rassemblement a lieu à 15 h 40 place de la République, d'où partira la manifestation à 17 h 30.

Inès Rabah

Salvador : Teodora Vasquez a été libérée

Le 16 février dernier, Teodora Vasquez, condamnée en 2007 au Salvador à trente ans de prison pour une fausse couche, a finalement été libérée grâce à la campagne menée en sa faveur.

La condamnation de Teodora avait encore été confirmée par les autorités judiciaires en décembre dernier, mais le mouvement de protestation que cette affaire a soulevé, qui a mobilisé des soutiens locaux mais aussi

des organismes internationaux, a été plus fort. Et finalement un tribunal a trouvé des arguments y compris juridiques pour la gracier!

À sa sortie de prison, Teodora a expliqué qu'elle avait perdu onze ans de sa vie et qu'elle entendait maintenant lutter contre cette loi inique qui considère la perte d'un enfant, que ce soit une fausse couche ou un avortement, comme un homicide « aggravé », ce qui entraîne des

condamnations variant de 30 à 50 ans de prison. Selon Amnesty International, il y a au moins 27 femmes encore emprisonnées au Salvador pour une fausse couche.

Teodora est sortie de prison et c'est tant mieux. Mais toutes les autres femmes emprisonnées doivent être libérées, et surtout il est grand temps d'en finir avec une loi qui criminalise les femmes.

Jacques Fontenoy

Marseille : une manifestation réussie

À Marseille, plusieurs milliers de manifestants ont défilé du Vieux-Port à la préfecture le jeudi 22 février. Cette manifestation avait été appelée par l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône qui voulait relancer la mobilisation des travailleurs contre les attaques du gouvernement et des patrons. Ce premier acte a été pleinement réussi.

Dans les cortèges, il y avait, entre autres, les salariés en grève de l'usine Coca-Cola des Pennes-Mirabeau. Coca-Cola European Partners, la maison mère, a réalisé 67 millions de bénéfices en 2016 et 30% de plus en 2017. Ses dirigeants ont décidé de supprimer 128 emplois en France, dont 40 à 50 sur les 225 du site des Pennes-Mirabeau.

La manifestation a permis

aussi de dénoncer la fermeture de l'accueil de jour Marceau pour les SDF, dans le 2^e arrondissement. Hospitaliers, Atsem, cheminots ou fonctionnaires, tous dénonçaient la politique du gouvernement qui ne cesse de raboter les emplois sous prétexte de modernisation et ont montré qu'ils ne baissaient pas les bras.

Correspondant LO



Fête annuelle de Lutte ouvrière

Cartes d'entrée (12 euros jusqu'au 8 avril) et bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros).

Disponibles auprès de nos camarades, par courrier ou sur notre site.

Fête de Lutte ouvrière
- BP 20029 93501 Pantin
Cedex www.fete.lutte-ouvriere.org